

I- Introduction : L'hypothèse d'une écologie politique

Au cours de l'année 2007, alors que le pacte écologique de N. Hulot résonnait dans l'actualité médiatico-politique, les présidentiables s'engageaient dans la conquête de son électorat. Deux nouveaux segments répétés apparaissent alors : le « pacte présidentiel » de S. Royal et le « pacte républicain » de N. Sarkozy. Ces occurrences de dialogisme interdiscursif semblent signaler un engagement des locuteurs dans les résolutions du pacte en question d'autant plus que le terme intervient dans un contexte événementiel et lexical qui laisse attendre le terme « programme ». Leur programme devrait donc, sinon définir l'écologie comme enjeu ou visée, lui accorder une place essentielle.

Afin de traiter de ce questionnement, nous avons construit un corpus de 240 000 occurrences constitué du livre-programme de quelques présidentiables de l'élection 2007, Bayrou, Bové, de Villiers, Royal et Sarkozy. Or, une première interrogation lexicale de ce corpus montre que l'unité « écologie » et ses différents dérivés ne trouvent qu'une faible fréquence dans l'ensemble du corpus. La référence à l'écologie est néanmoins perceptible –diversement selon les sous-corpus– d'un point de vue lexical par la présence d'unités explicitement écologiques et/ou par la présence d'unités et de procédés qui actualisent une dimension ou une logique écologique au sens large. De cette appréhension intuitive du corpus, nous posons que l'écologie n'est pas simplement une thématique ou même un réseau lexical mais un discours, objet d'une construction discursive et donc idéologique variable, avec des marqueurs qui en permettent la reconnaissance.

L'analyse proposée s'inscrit dans le cadre de l'analyse de discours de tradition française (Foucault : 1969 ; Pêcheux : 1969) avec un intérêt central porté à la matérialité linguistique. Nous envisageons l'écologie en tant qu'hypothétique genre transversal à plusieurs genres, dotés comme le discours politique de leurs propres caractéristiques, qu'il empreigne de spécificités singulières à identifier. La notion de genre est définie, à la suite d'Achard, dans sa relation avec celle de registre, elle-même en relation avec la notion de formation discursive. Selon l'auteur, une formation discursive est « la structuration de l'espace social par différenciation des discours. Cette différence repose sur des accumulations de "textes" dans un même voisinage, ce que j'appellerai *registres discursifs* » (Achard 1995). Les contraintes socio-institutionnelles du registre s'exercent sur l'énonciation et leur matérialité peut donc être saisie par une analyse des formes linguistiques. Ces dernières en tant que manifestation d'une pratique sociale présentent une certaine stabilité formelle qui définit le genre discursif. C'est donc ici le discours écologique en tant que registre qui nous intéresse « en admettant que différents genres peuvent entretenir un rapport avec ce registre ayant lui-même certaines caractéristiques linguistiques et discursives susceptibles de le définir comme genre spécifique » (Garric & Léglise : 2008).

II- Corpus et méthode d'analyse

Le corpus d'étude relève du genre du discours politique électoraliste. Plusieurs travaux soulignent, à défaut d'une réelle conscience écologique, la citation de la thématique écologique comme un enjeu fondamental. Ainsi, alors que l'année 1974 voit en la personne de R. Dumont le premier candidat écologique aux présidentielles, Giscard D'Estaing déclare qu'« améliorer et protéger l'environnement est désormais un impératif pour la France ». L'objet

écologie étant au moins nommé dans le discours politique, nous avons choisi de l'interroger à partir d'un type particulier de productions dans l'ensemble des discours produits lors d'une campagne présidentielle, les livres-programme. Ce choix n'a pas été, initialement, motivé par la thématique de ce colloque auquel notre corpus et notre recherche pré-existaient en partie.

Le livre-programme a été défini (Mariscal 2009) comme un sous-genre du genre de discours électoral. C'est un support de médiation d'un projet sans pour autant que les perspectives programmatiques soient formalisées en détail, et donc priorisées dans le discours des candidats. Nous y trouvons une thématisation très abondante, dont le fil conducteur est la volonté des candidats de créer un nouvel espace de concurrence au sein de la campagne grâce à un outil utile pour se dissocier du discours des autres candidats dans le secteur de l'édition. Les candidats cherchent surtout à construire un discours cohérent par rapport à l'actualité et au champ du discours électoral, mais aussi à travailler autour de thèmes fondamentaux (travail, économie et commerce, éducation, justice, culture etc.). L'ensemble de ces caractéristiques identifie le livre-programme comme manifestation du discours politique (Charaudeau : 2005). C'est dans la procédure singulière et surtout prépondérante de présentation de soi que le livre-programme se singularise en genre spécifique. La mise en avant d'un *ethos*, notée par de nombreux chercheurs ayant travaillé sur le discours des candidats à la présidentielle de 2007 (Charaudeau : 2008, Calvet & Veronis : 2008, Le Bart : 2009), est tout particulièrement perceptible dans les livres-programme par des mises en scène autobiographiques (Lejeune : 1975) : elles permettent au locuteur de se forger une image inédite, non fondée sur l'énonciateur politique, mais par exemple sur l'authenticité et la candeur d'une scène juvénile ou encore familiale. Les livres-programme sont des lieux de construction d'objets discursifs divers destinés à représenter les qualités et les valeurs des candidats. Partant de cette observation mais également de leur inscription dans le discours politique, en tant qu'espace de positionnement, ils nous semblaient des candidats pertinents pour interroger la construction de l'objet écologie.

Nous adoptons pour cette analyse de corpus fondée sur les observables linguistiques une approche lexicométrique, c'est-à-dire que nous utilisons le fréquentiel afin d'atteindre et de construire des indices pertinents dans le sens où ils délimitent des réseaux de cohérence (Garric & Léglise : 2005). La construction de ces réseaux est expérimentale. Elle est réalisée par la mise en relation d'indices, très fréquents ou moins fréquents, spécifiques ou non spécifiques, de différentes natures et de différents niveaux, qui initient des convergences interprétatives dans le texte et en lien avec ses conditions de production. Cette démarche est par ailleurs soutenue par la place que nous accordons à la notion d'objet discursif (Grize : 1990 ; Sitri : 2003 ; Moirand : 2007) qui pose que tout discours donne lieu à la construction dynamique et négociée d'entités par des opérations marquées linguistiquement telles que la nomination, la référenciation, la reformulation ou encore la modalisation. Ainsi, l'identification de l'objet écologique ne peut résulter d'une seule analyse lexicale, elle doit s'appuyer sur la convergence de fonctionnements linguistiques et discursifs larges.

Pour mener l'étude, nous n'avons pas construit de corpus identifié comme discours écologique qui aurait pu constituer un référentiel pour comparer notre corpus. Plus encore, nous avons choisi de ne pas introduire de représentant d'un parti Vert dont le marché éditorial était d'ailleurs dépourvu. Cette introduction, dans l'étape initiale que constitue cette analyse, aurait pu en quelque sorte ouvrir une clé d'interprétation sur le corpus qui nous paraissait dangereuse. Cette éviction nous a également semblé une procédure utile à notre objectif : la construction de l'écologie dans et par le discours politique. Ainsi un parti s'auto-identifiant comme Vert dans ses conditions de production et donc se posant explicitement comme acteur de l'écologie, pourrait présenter certaines spécificités discursives par rapport au discours politique.

III- Interrogation lexicale du corpus

La recherche de l'objet écologie par une interrogation lexicale du corpus est au premier abord désarmante. Force est de constater que les formes pleines occupant la tête de l'index lexicométrique sont étrangères à toute référence écologique. Parmi les 100 premières formes les plus fréquentes du corpus, seule la forme « vie », avec une fréquence de 298, peut être mise en relation avec une dimension écologique. La construction de groupes de forme constitués des termes « écologie » et « environnement » et de leurs dérivés respectifs témoigne de cette faible représentativité lexicale. Cette faiblesse est accrue par une nouvelle unité fréquentielle, qui individuellement ou sous la forme d'un groupe de formes, devance l'occurrence des deux précédentes : il s'agit du terme « développement ».

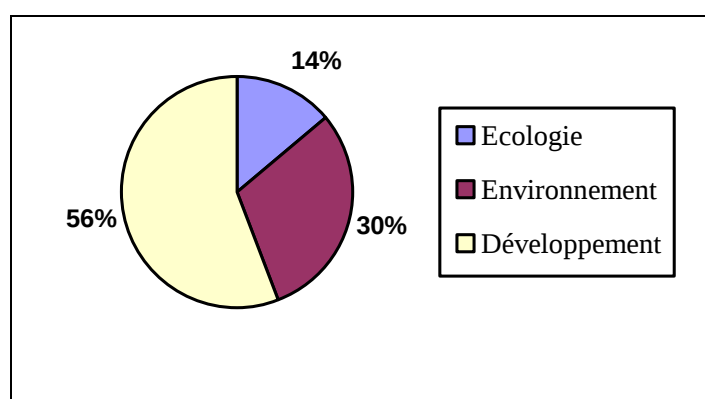


Fig. 1 : Groupes de formes « écologie », « environnement » et « développement »

Ces constats fréquentiels sont formulés par plusieurs travaux consacrés au discours écologique. Ainsi, Allan Michaud (1989 : 163) interprète l'évolution du terme « environnement » comme « globalisation, tentative de réunification de problèmes concernant le milieu naturel et le milieu humain, social, interdépendants ». Cette procédure de globalisation est confirmée par l'emploi générique de ce terme, systématiquement au singulier et associé à l'article défini, il ne reçoit quasiment aucune détermination spécifiante.

Chetouani (1994 : 24), lors de l'analyse de discours tenus à l'occasion du « Sommet de la Terre », souligne que « environnement » et « développement » sont des termes-clés des déclarations. Ils établissent une liaison étroite entre les dimensions écologique et économique et s'inscrivent dans une « rhétorique de la globalité des problèmes et des solutions ».

1- De Villiers : Notre défi commun est de conjuguer **environnement** et **développement**. (de Villiers 2007 : 148)

2- Royal : Il faut intégrer la préservation de l'**environnement** au **développement économique**. (Royal 2007 : 64)

Cette rhétorique de la globalité est particulièrement représentative des locuteurs Bayrou, Royal et Sarkozy qui intègrent les considérations portées à l'écologie et à l'environnement à des énumérations leur permettant de couvrir les différents lieux d'intervention du politique.

3- Bayrou : J'ai des urgences de notre pays une conscience aiguë. Dette, **environnement**, salaires, retraites, logement, revenus des jeunes, emploi, santé. (Bayrou : 33)

4- Royal : occupations majeures et sont aujourd'hui au premier rang des défis à relever : l'éducation, l'**environnement**, la famille, le handicap. (Royal : 44)

5- Royal : l'animation et la médiation culturelles, le secteur sanitaire, le sport, le patrimoine, l'**environnement**, la coopération internationale, les nouvelles technologies, la défense des consommateurs, la recherche (Royal 2007 : 294)

6- Sarkozy : ils ne peuvent pas résoudre à seuls les problèmes de l'éducation, de la santé de la culture, de la protection sociale, de l'**environnement**, de l'urbanisme, du logement ou de la faim dans le monde. (Sarkozy 2007 : 66)

L'objet écologie est donc pensé dans son rapport au développement économique. On peut également rapprocher cette observation des recherches de Jalenques-Vigouroux (2006) qui toutefois se consacrent à d'autres types textuels. Elle observe que l'objet environnement est construit dans deux types de discours établissant un continuum, l'un environnementaliste, l'autre économique. Elle justifie ce constat par le fait que l'environnement s'est en grande partie construit sur une critique de l'idéologie économique. Notons enfin que l'objectif attribué au développement durable rappelle lui-même cette relation puisque, selon le rapport Brundtland, « Le développement soutenable (durable), c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ».

Les occurrences lexicales ainsi isolées sont représentatives des travaux sur le vocabulaire du discours écologique. Leurs manifestations dans les différentes sous-parties du corpus laissent apparaître une répartition inégale à l'exception du sous-corpus Bové qui illustre chacune de ces formes en proportion banale, c'est-à-dire avec un taux d'occurrence conforme aux caractéristiques du genre postulé.

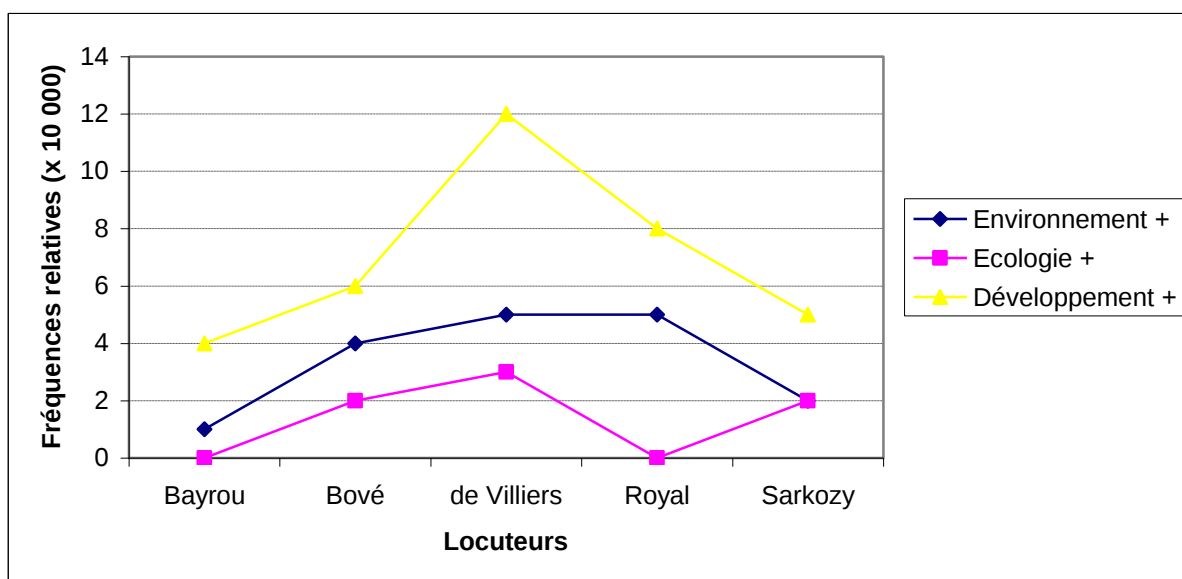


Fig. 2 : Fréquences relatives des groupes de formes « environnement », « écologie » et « développement »

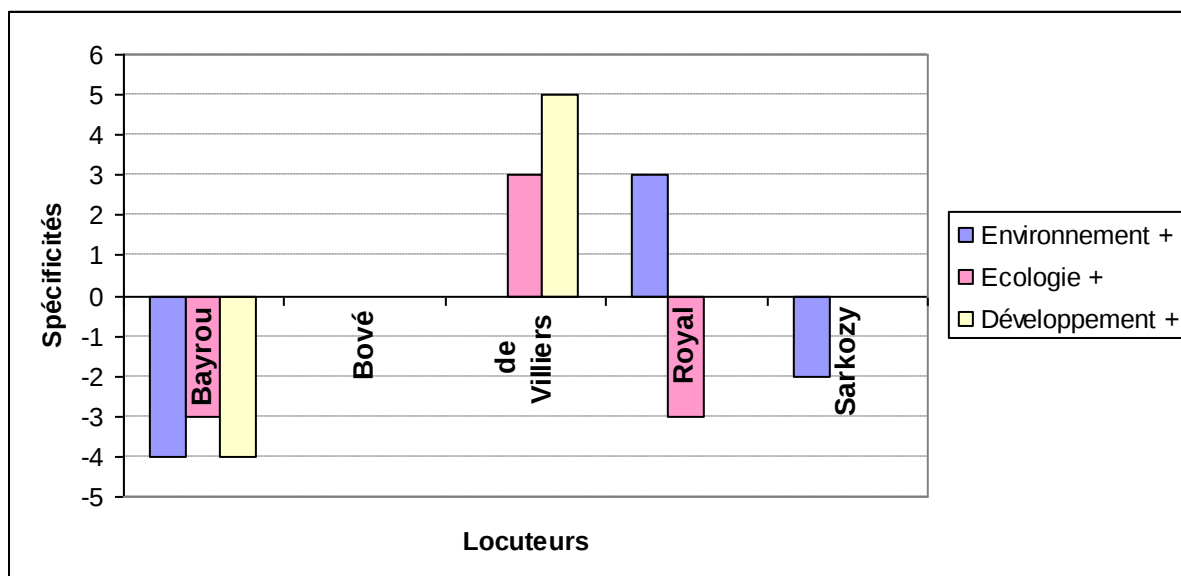


Fig. 3 : Spécificités positives et négatives des groupes de formes « environnement », « écologie » et « développement »

L'objet écologie dans son rapport systématique à l'économie connaît donc des constructions différentes selon le locuteur et plus encore probablement selon son engagement idéologique. Les fréquences du sous-corpus Bové, associées à son positionnement factoriel, peuvent illustrer un type de construction parmi les autres mais pourraient également constituer une « remise en cause » de notre corpus. En effet, si Bové adopte le livre-programme comme dispositif du discours électoraliste, il n'en reste pas moins, dans d'autres lieux discursifs, un acteur de l'écologie et cet engagement militant pourrait intervenir comme source d'hétérogénéisation du corpus : une écologie militante pourrait ainsi contraster avec une politique.

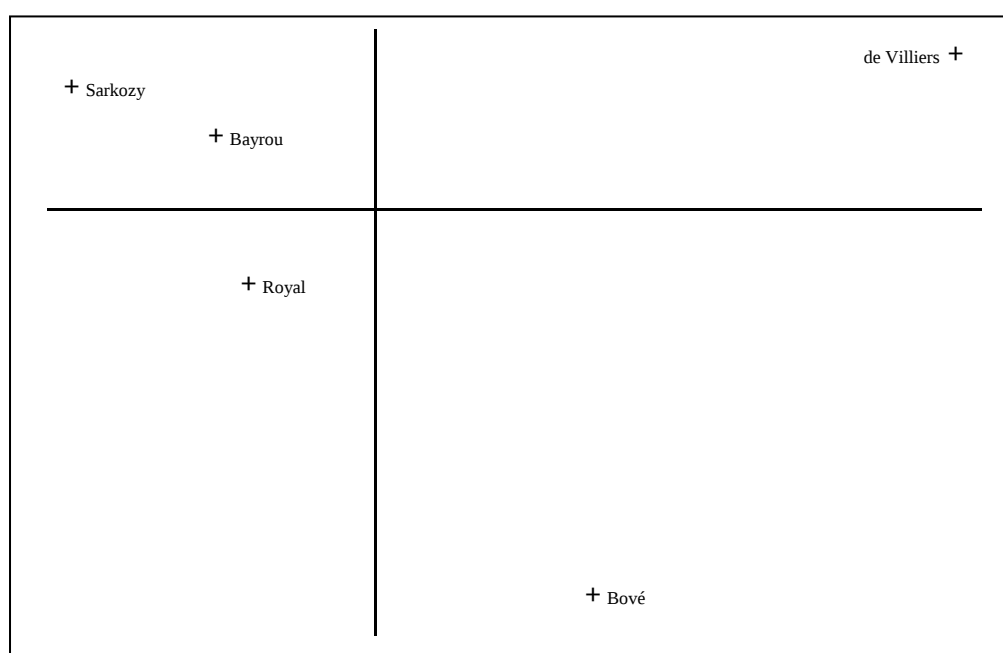


Fig. 4 : Analyse Factorielle des Correspondances du corpus livres-programmes

IV- L'écologie politique et le statut du changement

Au début des années 2000, Cavalla partant de l'occurrence du verbe « changer » dans le slogan des écologistes Verts français, consacre sa thèse à l'analyse sémantique de cette unité dans leurs productions discursives. Cette unité n'est pas la seule à évoquer le changement, d'autres unités de sens proches, « transformer » ou « développement » par exemple, disposent également d'une fréquence élevée dans les discours qu'elle étudie. Cavalla (2002) conclue en observant que « Le /changement/ axiologique des Verts est opposé à la brutalité que pourrait représenter une réforme très profonde, et au figement de tenir à ce qui est en place ; il est lié à un développement à long terme (développement-soutenable) ».

Si nous nous intéressons à cette analyse, c'est parce que cette notion est également très largement représentée dans notre corpus. Plus encore, au delà de son omniprésence, il apparaît que les différents locuteurs envisagés s'approprient tous plus ou moins cette notion qui fait toutefois l'objet, selon les spécificités effectivement observées, de constructions diverses.

IV- 1- Changer, c'est rompre : le sous-corpus Bové

Les unités « changement » et « transformation » semblent limiter la référence au changement au sous-corpus Bové, où elles trouvent respectivement les spécificités positives de 2 points et de 7 points. Ces lexèmes sont complétés par le terme « alternative » avec une spécificité de +16, notamment occasionné par la dénomination « la gauche alternative », par celui de « rupture » qui, associé au verbe « rompre », s'impose avec +3 points et celui de « fin » avec +4 points. Le changement ici défendu est très différent de celui identifié par Cavalla : il est brutal et met fin à un état antérieur pour instaurer un nouvel état radicalement différent, les deux s'articulant fréquemment à une relation de l'ordre de la nécessité (voir 10 et 11).

7- Je veux faire en sorte, également, que les citoyens soient démocratiquement appelés à conduire et à contrôler la **transformation** sociale. Mon programme n'est qu'un moment du débat pour catalyser l'aspiration à un **changement** profond de la société. (Bové 2007 : 11)

8- J'espère surtout pouvoir contribuer à l'émergence d'une gauche populaire électoralement forte qui dise « non » à la marchandisation du monde et « oui » à une politique de **rupture** avec le libéralisme économique.

Pour ma part, je considère que la **rupture** avec l'ordre économique libéral est notre boussole. (Bové 2007 : 24)

9- Troisièmement, la **transformation** sociale exige de **rompre** avec le régime de la Ve République. (Bové 2007 : 30)

10- Le souhaitable est possible, ici et maintenant, à condition de **mettre fin** au dogme économique libéral. (Bové 2007 : 13)

Le changement prôné s'appuie sur la dénonciation de l'économie libérale sans proposer d'alternative, même dans l'exemple (8) où la construction binaire en laissait attendre l'expression derrière « oui ». Lors de leur étude des discours syndicaux, Mouriaux & Villanueva (1994 : 38) observent que l'une de leurs caractéristiques majeures est qu'ils sont fortement dénonciateurs et ce de manière plus ou moins systématiquement polémique : « Il mène un combat et il utilise un vocabulaire critique envers les *nuisances*, les *pollueurs*, les *gaspillages*, la *dégradation des biens naturels* ». Le sous-corpus Bové est effectivement dominé par un univers référentiel du *combat (lutte, revendication, opposition), en revanche, il ne fait pas place à ce vocabulaire critique à l'exception d'un terme, celui de « dégâts », qui ne désigne aucunement des nuisances causés aux biens naturels :

les **dégâts** d'un capitalisme désormais omniprésent sur la planète (Bové 2007 : 19)
 des **dégâts** concrets de la mondialisation libérale (Bové 2007 : 21)
 les **dégâts** collatéraux d'un modèle économique (Bové 2007 : 35)
 les agissements économiques producteurs de **dégâts** sociaux (Bové 2007 : 41)
 les **dégâts** sociaux d'un système économique particulièrement violent (Bové 2007 : 48)
 les **dégâts** d'un système économique centré sur la performance financière (Bové 2007 : 58)
 les **dégâts** sociaux de la mondialisation économique (Bové 2007 : 92)
 les **dégâts** de la mondialisation libérale (Bové 2007 : 101)

Fig. 5 : Inventaire distributionnel de « dégâts » - sous-corpus Bové

Entrant dans le même réseau de cohérence, la forme « contre », d'une fréquence remarquable de 272 occurrences dans l'ensemble du corpus, caractérise ce sous-corpus, dont on se souvient par ailleurs qu'il intitule son livre « Candidat Rebelle ». Sa valeur indicielle est d'autant plus marquée que la spécificité positive de +3 points de « contre » contraste fortement avec la spécificité négative de -3 points de « avec ».

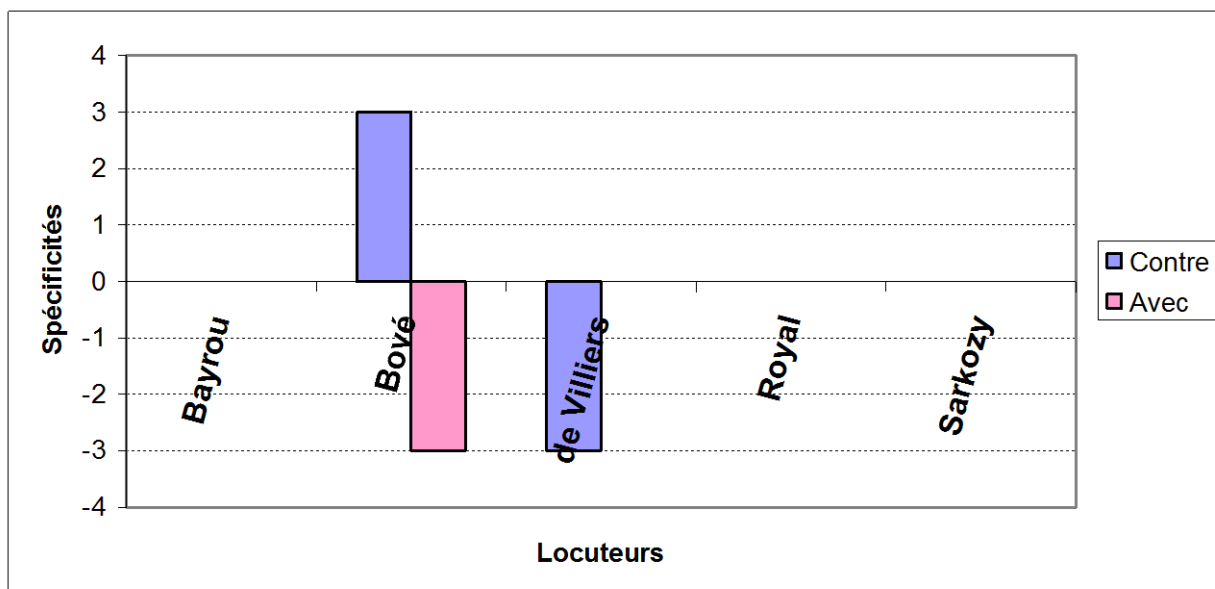


Fig. 6 : Spécificités positives et négatives de « contre » et « avec »

Il apparaît ici que si le discours de Bové est singulier par rapport au discours électoraliste, sa construction de l'objet écologie est réalisée en relation avec l'économie, même si cette relation consiste à se positionner contre : Il y a un sens de l'économie chez Bové qui n'est pas celui de ses concurrents car il condamne une idéologie jugée négative et nocive pour le développement social.

IV- 2- Changer, c'est continuer autrement

Ce type de changement n'est pas représentatif des autres sous-corpus qui pourtant font référence à la notion. Ainsi, elle se décline

- en termes de *création pour Sarkozy et en moindres proportions pour Bayrou ;

- en termes d'*originalité, de *construction, de *devenir et de développement pour de Villiers ;
- et enfin en termes d'*évolution et de développement pour Royal.

L'écologie politique ignore donc la rupture, elle invite à un autre état sans dénonciation forte de l'état présent : il s'agit d'accéder à autre chose avec les richesses disponibles et pour le développement. Toutefois richesses, développement et donc écologie ne font pas l'objet de la même construction. Le temps accordé à cette communication ne nous permet pas de rendre compte des quatre locuteurs, nous ne développerons pas pour cette analyse l'étude des sous-corpus Bayrou et Royal.

IV- 2- a) L'objet écologique chez de Villiers

La logique de la dénonciation sous-jacente au livre-programme de Bové s'exprime également dans le discours de de Villiers. Elle passe par la construction d'un catastrophisme écologique généralisé. Il se développe avec un vocabulaire technico-scientifique, des définitions ou gloses métalinguistiques associées à des relations causales explicitement marquées par des connecteurs ou encore l'utilisation récurrentes des deux points.

11- Dans l'histoire de l'humanité, la variation du niveau des mers a déjà eu, au moins une fois, une conséquence considérable : il y a quelque dix mille ans, la dernière glaciation entraîna un abaissement du niveau des mers de 120 mètres qui permit aux populations d'Asie de passer en Amérique par le détroit de Béring. Aujourd'hui, du fait de la dilatation de l'eau de mer qui résulte du réchauffement climatique et de la fonte des calottes glaciaires, c'est le contraire qui va se produire : une montée sensible du niveau de la mer dès 2010, et une élévation globale de 50 centimètres à 1 mètre d'ici la fin du siècle ! Les conséquences géopolitiques prévisibles sont énormes car plus de la moitié de la population mondiale vit sur des littoraux et 16 des 20 plus importantes mégapoles sont au bord de la mer. Des états insulaires et archipélagiques, comme les Seychelles, l'île Maurice, les îles Maldives, disparaîtront ; le Bangladesh sera très largement submergé et ses populations fuiront vers l'Inde, ce qui provoquera de graves tensions ; une grande partie des côtes d'Afrique du Sud, d'Espagne et du Portugal seront submergées ; des villes seront quasiment menacées de disparition : en Afrique, Dakar, Lagos et Alexandrie ; en Asie, Shanghai, Bombay, Tokyo et Bangkok ; en Europe, Londres et Rotterdam ; en Amérique, Buenos Aires, Boston, New York... (de Villiers 2007 : 180)

12- La sécheresse pourrait aussi ravager de nombreux pays. Après 2010, l'affaiblissement du Gulf Stream pourrait provoquer une chute dramatique des précipitations en Europe du Nord et y causer des périodes fortes de sécheresse mettant en péril les ressources agricoles du continent. Le même phénomène se produirait en Europe méridionale et en Afrique du Nord, provoquant l'exode de millions de paysans. En Chine, où 20 % de la population mondiale ne disposent que de 7 % des terres cultivables, la réduction de la mousson déstabiliserait la production ridicule tandis que l'avancée des déserts accentuerait l'effondrement agricole. [...] L'Europe, l'Asie et l'Afrique affronteraient un véritable défi alimentaire tandis que les continents américain et australien ainsi que la Russie, autosuffisance sur le plan agricole et énergétique, se refermeraient sur eux-mêmes. Partout où l'eau manque déjà, en Afrique, en Asie centrale au Moyen-Orient, les tensions entre états s'exacerberaient. D'énormes incendies provoqués par la sécheresse, aux Etats-Unis, en Amérique centrale, en Argentine, dans les pays méditerranéens, en Indonésie ou en

Sibérie, viendraient accélérer la destruction des forêts et renforcer ainsi encore un peu plus l'effet de serre. (de Villiers 2007 : 180)

La menace dans les extraits (11) et (12) est construite sur deux axes :

- L'un emprunte la modalité du savoir pour énoncer des dégâts présentés comme déjà observables, voire anticipés mais considérés comme déjà avérés ;
- l'autre la modalité de l'assertion pour annoncer des conséquences prévisibles et nécessaires si un événement non encore actualisé se réalise.

L'énonciateur couvre ainsi le passé, déjà marqué de catastrophes ou non, le présent catastrophique et le futur tout aussi catastrophique. Il renforce la comparaison des états confrontés de données chiffrées qui, semblant appuyer le propos sur des références scientifiques, lui confèrent un supplément de crédibilité. Chaque phénomène traité trouve des illustrations multiples qui interviennent au quatre coins du monde. La répétition, l'accumulation ou plus encore la surenchère construisent la mécanique dévastatrice du dérèglement écologique. Il ne s'agit aucunement de démontrer des phénomènes écologiques (le recul des forêts ou l'effondrement de la couverture forestière, la fonte des glaciers), ceux-ci sont assertés par une nominalisation systématique, le discours déroule leurs conséquences naturelles et géopolitiques. Les différents marqueurs cités fonctionnent comme des figures de présence. Même les nombreux conditionnels qui décrivent les conséquences d'un événement non encore avéré semblent constater le réel et simultanément le ternir plus qu'il ne l'est. Et le catastrophisme est d'autant plus marqué, qu'il clôt le propos de De Villiers construisant ainsi l'urgence et la nécessité du changement.

Mais cette logique de la dénonciation trouve une autre forme de manifestation dans la construction de la Vendée comme contre-modèle. Le discours De Villiers est en effet la célébration d'une région, la Vendée, qu'il s'attelle à édifier en symbole de la réussite du développement économique sans les retombées néfastes contrairement à celui incarné par le « modèle français / économique général / national / unique ».

13- En choisissant ainsi d'aller à contre-courant des tendances générales de l'économie française, la Vendée devait développer un contre-modèle qui a complètement changé la donne, et qui a propulsé notre département aux avant-postes. On pourrait ainsi résumer le chassé-croisé : alors que la France glissait dans une « économie de bazars », la Vendée choisissait une « économie de projets ». (de Villiers : 59)

La Vendée, dont les paysages, le climat, la nature sont longuement décrits avec lyrisme, est saisie comme lieu d'expériences concluantes qui témoignent des compétences d'un homme. Le locuteur utilise les ressources de cette région pour soutenir un certain type de développement économique et politique : le localisme et ruralisme, l'artisanat, le patrimoine, la solidarité et le civisme associés au progrès, à la technique et à la culture. La Vendée et son patrimoine écologique fonctionnent comme un puits d'expérience non pour un projet écologique à proprement parlé mais pour le soutien d'un modèle economico-politique de l'ordre de la micro-économie.

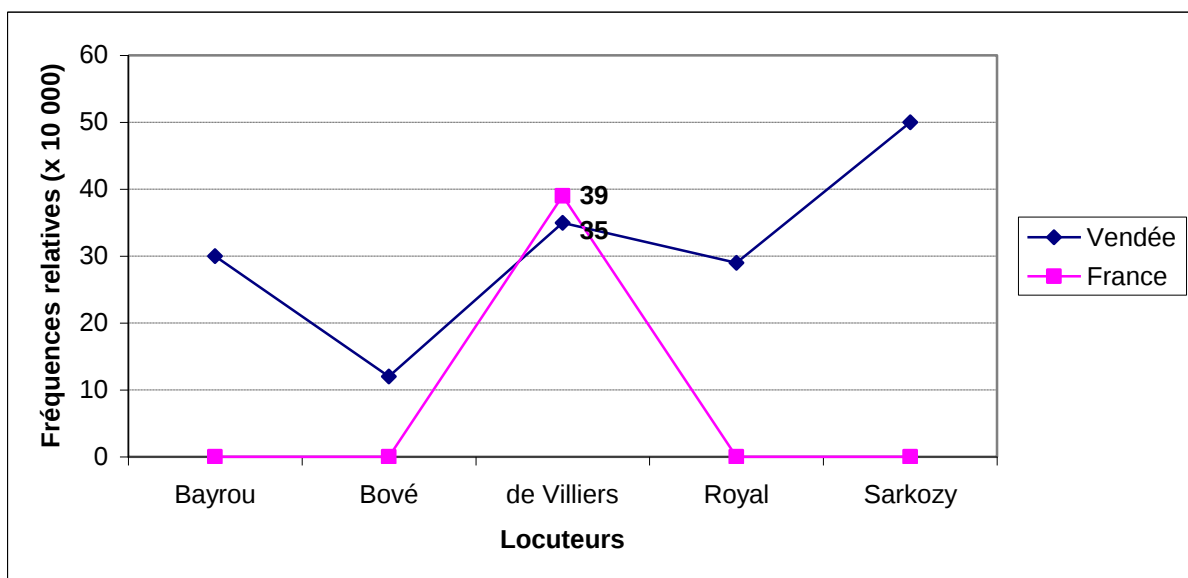
L'ensemble de son ouvrage repose sur une argumentation par l'exemple : les chantiers qu'il a menés en Vendée, à une échelle locale, sont ceux qu'il projette à l'échelle nationale, puis à l'échelle mondiale.

14- La **Vendée** est, en fait, une miniature moderne de l'histoire de France. (de Villiers : 16)

15- Mon projet économique national découle naturellement de mon expérience **vendéenne**. (de Villiers : 81)

16- j'ai voulu faire de la **Vendée** un exemple, dans tous les domaines, pour éprouver mes idées et les confronter au réel. (de Villiers : 21)

La Vendée est le symbole d'un « rêve » permis, elle est la « preuve » que le changement est possible. Il part des rêves qu'il a nourris et qu'il a réalisés pour les présenter comme la preuve de la conciliation de deux visées paradoxales : la préservation écologique et le développement économique. Les exemples de contradiction sont nombreux, ils reposent sur une représentation duelle des notions d'écologie et d'économie construite par une syntaxe binaire oppositive telle qu'elle est illustrée par les exemples (14), (18) et (19). L'objet écologique politique naît de ce paradoxe. Autrement dit, c'est ni pour le développement économique, ni contre le développement économique que ce discours positionne l'écologie mais dans un ailleurs, rêvé mais incarné par le micro contre-modèle vendéen. Ce dernier, par sa valeur symbolique, transforme l'utopie en réalité. Et ce au point que la référence à la Vendée et aux Vendéens devance celle à la France et au Français.



17- Le paradoxe vendéen se résume en quelques questions : comment une société Orale, profondément enracinée dans une civilisation millénaire fondée sur l'agriculture, a-t-elle pu, en moins d'une génération, se convertir à la culture industrielle ? Comment un département adossé à la mer, qui est resté aussi longtemps enclavé, a-t-il pu se développer en générant par surcroît des champions nationaux du transport et de la logistique ? Pourquoi est-ce sur les terres les plus pauvres du département qu'est née une agriculture qui, sur le plan de l'élevage notamment, a raflé les premiers prix nationaux ? Enfin, comment cet ensemble économique trouve-t-il en lui-même ses propres ressources pour se renouveler en permanence et affronter de nouveaux défis ? (de Villiers : 66)

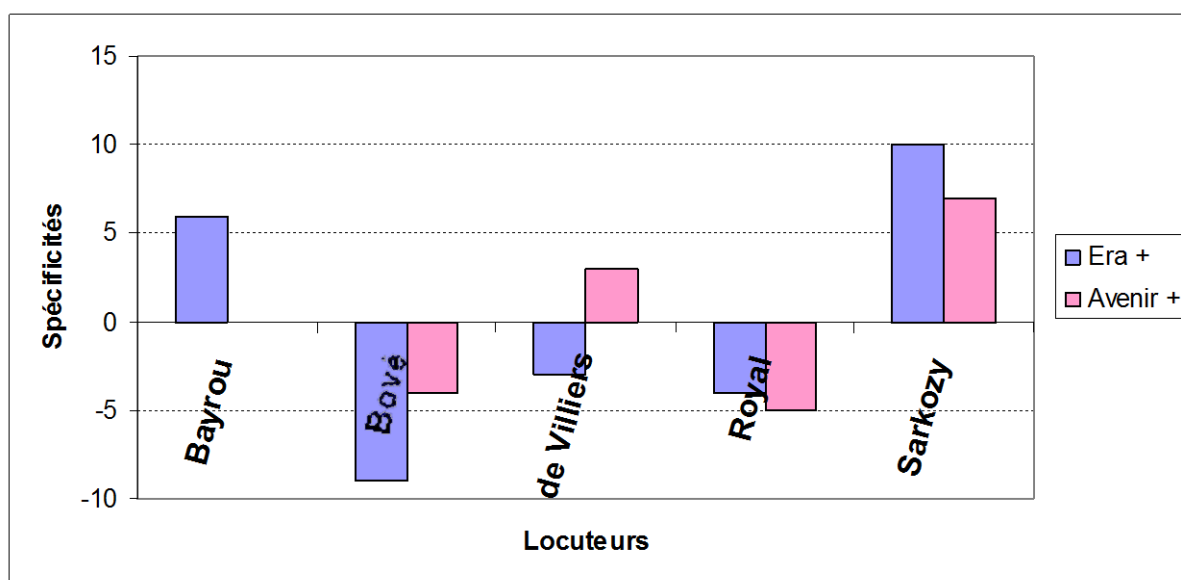
18- Face à la mondialisation, et grâce à leur enracinement, les entreprises ont développé une capacité de création et de réaction qui leur assure un temps d'avance. (de Villiers : 77-78)

19- Par rapport au modèle national de la grande entreprise, hier nationalisée, aujourd'hui fortement soutenue par l'état pour les grands contrats d'exportation et souvent dirigée par d'ex-hauts fonctionnaires, la réussite vendéenne doit tout au contre-modèle de la PME familiale. (de Villiers : 75)

Dans les différents exemples cités, le locuteur s'attache à construire le paradoxe. Or, selon Perelman & Olbrechts-Tytecat (1992 : 446), nous trouvons dans cette caractéristique une des manifestations de l'argumentation basée sur une liaison symbolique qui tire ce qu'elle a d'impressionnant sur l'auditoire de sa « nature quasi magique, en tout cas irrationnelle » : « pour qu'elle joue son rôle, il faut que symbole et symbolisé soient intégrés dans une réalité mythique ou spéculative, où ils participent l'un de l'autre ». Le lyrisme, voire l'onirisme, très présent dans le discours de de Villiers lorsqu'il parle de la Vendée et de son amour pour la France et le paysage français contribue à la construction de cette réalité.

IV- 2- b) *L'objet écologique chez Sarkozy*

Le discours de Sarkozy ne comprend ni catastrophisme écologique, ni dénonciation écologique et la référence lexicale à l'écologie y est très faible, le terme « environnement » est d'ailleurs sous-représenté. On note toutefois la présence forte du segment répété « développement durable » et la très forte occurrence du terme « crise » +14 points. Ce discours est très fortement inscrit dans l'« avenir » +7, l'expression du futur de l'indicatif est également la plus forte.



Cette orientation vers le futur ne s'inscrit pas dans la rupture : elle est tout au contraire une tentative pour retrouver une identité et des valeurs perdues, un héritage, avec un souci de protection d'une civilisation et des générations futures et de croissance. La notion de changement établit un lien similaire entre le passé et le futur. Elle est construite par l'emploi du verbe « changer » lui-même mais également par la récurrence du préfixe « re- », occasionnée par la référence historique à la période de la Renaissance mais également par la présence de plusieurs verbes préfixés « redevenir, repenser, revaloriser, réconcilier, reconstruire », tous dotés d'une spécificité positive. Selon Jalenques (2002 : 81), trois valeurs sémantiques sont associables à ce préfixé RE :

- la valeur de répétition ou d'itération d'un procès ou d'un état ;
- la valeur de retour à un état ;
- la valeur de répétition/itération associée à celle de modification.

20- Ces hommes de l'histoire ne parlaient du passé que pour enseigner le futur. Ils ne cessèrent jamais d'enfanter l'avenir. (Sarkozy 2007 : 11)

21- L'Etat a son rôle à jouer, pour le meilleur ou pour le plus mauvais, pour tout tirer vers le haut ou vers le bas. Vers le bas, c'est le conservatisme, l'immobilisme, la frilosité, le malthusianisme. Vers le haut c'est la qualité de l'homme, de l'éducation, de la vie, de l'environnement, c'est le développement durable, la politique de civilisation. C'est la réforme intellectuelle et morale par l'école, par le civisme, par la revalorisation du travail, par le respect des valeurs de la République, par le respect de la loi. C'est la création mise au cœur de la politique. (Sarkozy 2007 : 72)

Si nous complétons ces valeurs des extraits (21) et (22), nous reconnaissons que celle actualisée dans le livre-programme de Sarkozy est la troisième : elle qualifie le changement comme la modification d'un état antérieur caractérisé par des valeurs effritées, par un retour à des valeurs « pleines » pour un état meilleur. C'est bien l'un des sens que *le Petit Robert* accorde à « réforme », occurrence de l'extrait (22) : « ramener l'observance d'un règle qui s'est relâchée ». Ce changement n'est donc pas un changement politique ou un changement économique, il est intellectuel et moral et fonctionne comme condition d'un nouvel avenir, ainsi « enfanté » ou « créé ». Nous sommes ici très proches de l'origine théologique des termes « renaître » et « renaissance », la régénération spirituelle qui transforme la dénonciation du discours écologique en culpabilisation.

Le discours de Sarkozy accorde par ailleurs une place essentielle à la dimension humaine avec un sur-emploi très marqué du terme « homme » +9 (le terme au pluriel restant lui en proportions banales) associé à la sous-représentation des termes « citoyen -6, citoyenne -3, population -3 ». Comme le souligne Charaudeau (2008 : 61), on identifie par ces emplois un « soucis de rassemblement » qui « cherche à faire tomber barrières, frontières et clivages entre les classes sociales, catégories d'individus et groupes partisans ». Cette présence humaine est renforcée par la valorisation de valeurs spécifiques :

22- Ce sont des **valeurs** d'ordre, de dignité, de justice, de mérite, de travail, de responsabilité ; valeurs spirituelles et [...] **valeurs** de civilisation que notre morale laïque a incorporées et qui sont inscrites dans les valeurs de notre République. (Sarkozy 2007 : 24)

C'est là ce que le locuteur nomme l'« humanisme », terme occurrent seulement dans sa prise parole avec une spécificité positive de +5, et qui vient qualifier l'exhortation à la responsabilisation à laquelle l'électorat potentiel est incité. Cette responsabilisation passe par une forte modalisation du dire marquée par les modalités de l'obligation et du possible.

La place accordée à la dimension humaine associée à la référence précédemment relevée à la Renaissance délimite une forme d'écologie humaniste, encore actualisée par la fréquence des segments répétés « développement durable » et « codéveloppement durable » ainsi redéfinis.

23- Mais je suis convaincu que le capitalisme ne peut pas survivre sans une éthique, sans le respect d'un certain nombre de valeurs spirituelles, sans l'humanisme. Je suis convaincu qu'il y a une morale du capitalisme qui est une morale de la responsabilité et du mérite, que le capitalisme est condamné si le prédateur prend le pas sur le créateur, si le spéculateur et le rentier s'enrichissent davantage que l'entrepreneur et le travailleur, si la rémunération de chacun n'est pas en rapport

avec la richesse qu'il crée, le service qu'il rend à la société, si la propriété n'est pas le fruit de l'effort, si l'argent devient l'unique mesure de la valeur des hommes et la seule raison de leurs actes. (Sarkozy 2007 : 63)

L'intégration de l'écologie dans le sous-corpus Sarkozy passe, non par une remise en cause des fondements de l'économie capitaliste et de la mondialisation, mais par une moralisation de cette idéologie. Le discours politique accorde à l'objet écologique une place marquée par la contradiction, le conflit entre préservation de l'environnement et le développement de l'environnement. Comme dans le discours de de Villiers, un indice témoigne de ce conflit permanent dans le discours de Sarkozy : « non ».

Je proposerai l'Europe de l'environnement **non** pour accabler l'industrie européenne de règlements tatillons, mais pour investir (Sarkozy 2007 : 101)

dans tous les départements, conduira *in fine* à la réduction des déficits et **non** à leur aggravation. (Sarkozy 2007 : 125)

comme financer la recherche ou la création d'entreprises : c'est investir et **non** jeter l'argent par les fenêtres. (Sarkozy 2007 : 126)

Nous avons besoin **non** d'une politique de sacrifices, mais d'une politique d'effort. (Sarkozy 2007 : 127)

Nous avons besoin de travailler davantage, **non** d'imposer aux Français une politique de privations. (Sarkozy 2007 : 127)

Il faut taxer la richesse produite et **non** la production de richesse. (Sarkozy 2007 : 137)

Ce sera la durée légale du travail fixée comme un minimum et **non** plus imposée comme un maximum. (Sarkozy 2007 : 143)

Je propose que la fiscalité soit une incitation et **non** plus un frein à l'investissement et à la création d'emplois. (Sarkozy 2007 : 145)

Elle doit être un facteur de dynamisme, **non** une cause d'immobilisme car (Sarkozy 2007 : 149)

Fig. 7 : Extrait inventaire distributionnel de « non » - sous-corpus Sarkozy

« non » fonctionne comme un marqueur dialogique interdiscursif par lequel l'énonciateur exprime son point de vue en le confrontant systématiquement à celui porté par l'autre, la doxa ou le discours militant. Ainsi, la dimension dénonciatrice est également présente par cette intégration d'un contre-discours qui se manifeste tout particulièrement par un refus et une condamnation du fatalisme.

V- Conclusion : construire et résoudre la contradiction

Ces textes de discours politique participent à la construction de l'écologie : ils ne sont cependant pas écologiques en raison des thématiques qu'ils développent ou même d'acteurs, scientifiques ou militants par exemple, qu'ils pourraient convoquer et mettre en scène. C'est bien plus par le fonctionnement discursif singulier et unitaire qui les caractérise et qui simultanément témoigne d'un registre. Il s'agit de cette « rhétorique » du paradoxe qui montre

que l'écologie politique est indissociable de l'économie et qui donne lieu en même temps à un discours de la dénonciation et/ou de la dramatisation. Partant, si le discours politique est écologique, c'est en raison de l'idéologie qui le sous-tend et qui se manifeste dans différentes formes d'articulation de deux objets discursifs exclusifs.

Le paradoxe affublant alors inexorablement l'objet, trois solutions s'imposent :

- l'expier sans détruire la contradiction pour basculer dans le discours militant ;
- le construire en entité symbolique dans une réalité autre, mythique, non duelle ;
- le personnifier pour le soumettre à une régénération spirituelle qui transforme la dualité en unité.

La spécificité soulignée du sous-corpus Bové et qui se manifeste par le positionnement de l'objet écologie par rapport à l'objet économie, que nous avons également ailleurs défini comme registre et construction idéologique (Garric & Léglise : 2008), interroge sur l'objet écologique réellement construit dans ce sous corpus. Est-ce un objet politique ou militant ?

A l'issue de cette analyse, une autre interrogation surgit. Elle est suscitée par la relation étroite qu'entretiennent écologie et économie, au moins dans le discours politique, et se manifeste sous la forme d'un questionnement de frontière des deux registres ainsi reconnus, lequel interroge à son tour la stabilité de l'organisation institutionnelle et sociale des formations discursives (Achard).

Références bibliographiques :

- Achard, P. (1995). « Registre discursif et énonciatif: induction sociologique à partir des marques de personne. Le congrès des Députés du peuple d'URSS en 1989. » *Langage et société*, Mars (71), 5-34.
- Allan Michaud, D. (1989). *L'avenir de la société alternative : les idées 1968-1990*. Paris : L'Harmattan.
- Calvet, L., & Véronis, J. (2008). *Les mots de Nicolas Sarkozy*. Paris : Seuil.
- Cavalla, C. (2002). *Le sens du verbe changer dans le programme politique du parti écologiste "les verts"*. Lyon 2 : Thèse dirigée par Louis Panier.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Charaudeau, P. (2008). *Entre populisme et peopolisme : comment Sarkozy a gagné !* Paris : Vuibert.
- Chetouani, L., & Tournier M. (eds.) (1994). « Environnement, écologie, verts », *Mots*, 39-1.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Garric N., & Léglise I. (2005). « La place du logiciel, du corpus, de l'analyste : l'exemple d'une analyse de discours patronal à deux voix », », G. Williams, coord., *Linguistique de corpus*, Presses Universitaires de Rennes, 101-113
- Garric, N., & Léglise, I. (2008). « Le discours patronal, un exemple de discours économique ? », *Mots*, 86, 67-83.
- Grize, J.-B. (1990). *Logique et langage*. Paris : Ophrys.
- Jalenques, P. (2002). « Etude sémantique du préfixe RE en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle », *Langue française*, 133, 74-90.

- Le Bart, C. (2009). « Les présidentiables de 2007 entre proximité et surplomb. Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal vus par Libération. » *Mots*, 89, 39-56.
- Lejeune, P. (1975). *Le Pacte autobiographique*. Paris: Seuil.
- Mariscal, V. (2009). *Analyse des spécificités discursives des livres-programmes de l'élection présidentielle française de 2007*. Tours : Mémoire de Master 2 dirigé par Nathalie Garric.
- Moirand, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne*. Paris : PUF.
- Mouriaux, R., & Villanueva, C. (1994). « Les syndicats français face à l'écologie, de 1972 à 1992. » *Mots*, (39), 36-52.
- Pêcheux, M. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.
- Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (1992). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Ed. de l'Université de Bruxelles.
- Sitri, D. (2003). *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*. Paris : Sorbonne Nouvelle.

Sources :

- Bayrou, F. (2007). *Projet d'espoir*. Paris : Plon.
- Bové, J. (2007). *Candidat Rebelle*. Paris : Hachette.
- de Villiers, P. (2007). *Une France qui gagne*. Paris : Les éditions du Rocher.
- Royal, S. (2007). *Maintenant. Répond à Marie-Françoise Colombani*. Paris : Flammarion-Hachette.
- Sarkozy, N. (2007). *Ensemble*. Paris : XO Éditions.